

<http://lyc-dessaignes-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article355>

Les transports

- Le lycée - Transports -

Date de mise en ligne : vendredi 3 mai 2013

Copyright © Lycée Dessaignes, Blois - Tous droits réservés

Informations relatives au transport

Tout élève de la seconde à la terminale a le droit d'obtenir une carte de transport.

La feuille de transport est à retirer dans l'établissement où l'élève est scolarisé au mois de juin.

Transports scolaires pour les élèves de la Communauté d'Agglomération de Blois

1 rue Honoré de Balzac 41000 BLOIS

Téléphone : 02 54 90 35 35

Vous résidez à Blois :

- La carte de transport (TUB) est à retirer au point Bus, 2 place Victor Hugo, fin Août muni de 2 photos d'identité

Vous résidez hors Blois mais dans la Communauté d'Agglomération de Blois (Saint Gervais La Forêt, Vineuil, Villebarou, Chailles, Marolles, Fossé, Saint Sulpice, La Chaussée Saint Victor, Cellettes, Saint Bohaire, Saint Lubin, Seur, Chitenay, Cormeray, Candé sur Beuvron, Cheverny et Valaire) :

- La carte de transport (TUB) est à retirer fin Août, dans la mairie du lieu de résidence muni d'une photo d'identité.

Transports scolaires pour les élèves hors Communauté d'Agglomération de Blois

Conseil Général du Loir et Cher

Place de la république 41000 BLOIS

Vous résidez hors Blois et hors Communauté d'Agglomération de Blois :

- La demande de transport se fait sur le formulaire du service des transports du Conseil Général, document à retirer auprès de l'établissement scolaire où l'élève est scolarisé au mois de juin.

Transport SNCF

Vous êtes externe ou demi-pensionnaire :

- Un formulaire de demande d'abonnement scolaire réglementé avec subvention peut être demandé auprès de la SNCF